banque et veiller à ce que leur argent ne soit pas prêté à fonds perdus.

• (1550)

Il y a ensuite M. W. F. McLean, membre du conseil d'administration de la Canada Packers Limited, de la Canadian General Electric Company et de la Steel Company of Canada. Dans ma propre ville, il y a M. George Richardson, administrateur de la James Richardson and Sons, de la Compagnie de la baie d'Hudson, de la société Green Valley Fertilizer, de la société Marine Pipeline, de la Hudson's Bay Oil and Gas et de la société Inco Limited. Ce ne sont là que quelquesuns des administrateurs de la Banque canadienne impériale de commerce.

M. Paproski: Ont-ils contribué à votre caisse électorale?

M. Orlikow: Je suis persuadé qu'ils ont donné plus à celle du député qu'à la mienne. Je n'ai rien reçu d'eux et je me passe volontiers de leur argent.

Passons maintenant à la Banque de la Nouvelle-Écosse. M. Cedric Ritchie est membre du conseil d'administration de la société Empire Realty, de la Canada Life Assurance, de la United International Bank and Olympic Trust. Le vice-président, M. George Hitchman, est administrateur de l'Algoma Central Railway, de l'Empire Realty et de la Jannock Corporation.

Je ne sais pas si le prochain que je vais nommer a démissionné ou non, mais le nouveau lieutenant-gouverneur de l'Ontario, le grand collecteur de fonds du parti libéral, l'honorable John Aird, était administrateur de la Banque de la Nouvelle-Écosse et, en même temps, de l'Algoma Central Railway, de la Consolidated Bathurst, de la Domglass Incorporated, des compagnies Molson, de la National Life Assurance Company et de Petro-Canada. Quelqu'un a fait une erreur. Je ne vois pas comment il peut être à la fois membre du conseil d'administration de Petro-Canada et de celui d'une banque sans contrevenir aux dispositions qui interdisent aux responsables d'une société de la Couronne de faire partie des administrateurs d'une banque.

Passons maintenant à une autre des cinq grandes banques, la Toronto-Dominion. Le président-directeur général, M. Richard Thomson, est également administrateur de la Cadillac Fairview, qui est l'une des plus grandes sociétés immobilières, de la Prudential Insurance Company, de la société Eaton's of Canada et de la Texas Gulf. M. J. Allan Boyle est administrateur de la société Aetna Casualty, de l'Excelsior Life et de la Jannock Limited.

Quant à la Banque de Montréal, son président-directeur général, M. Fred McNeil, est aussi membre du conseil d'administration de la Canadian Canners, de la Dominion Life Assurance Company et de la Seagram Company. Parmi les autres administrateurs de la banque, on trouve M. Charles Bronfman, qui, comme nous le savons tous, a des intérêts extrêmement importants dans toute une série de sociétés.

M. Paproski: Il a un ami de ce côté-là.

M. Orlikow: Je suis persuadé qu'il compte des amis un peu partout au Parlement.

M. Paproski: N'a-t-il pas amené quelqu'un faire un tour en

M. Orlikow: Bref, nous voyons que les administrateurs de banques suivants font partie du conseil d'administration du

Les banques—Loi

Canadien Pacifique. De la Banque Royale, M. McLaughlin, de même que MM. Paré et Pratte. De la Banque de la Nouvelle-Écosse, MM. T. G. Rust, F. H. Sherman, R. D. Wolfe...

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) d'avoir signalé le simple fait que nous vivons dans un monde économique extrêmement concentré où un groupe de plus en plus restreint exerce un contrôle sur les marchés de capitaux. Ces dernières années, nous avons vu se multiplier les fusions et nous avons assisté à une concentration des entreprises plus intense que jamais.

Le député de Winnipeg-Nord a parlé des rapports entre Massey-Ferguson et la Banque Impériale de Commerce, qui ne sont pas un secret. Selon les renseignements que j'ai, qui ont d'ailleurs été transmis par les journaux, la Banque Impériale de Commerce a prêté des centaines de millions de dollars à Massey-Ferguson. Ce n'est pas un secret qu'en pareil cas il s'établit un lien entre l'établissement prêteur tel qu'une banque et une compagnie comme Massey-Ferguson. C'est un lien très étroit de quasi-dépendance.

Nous avons proposé ces deux amendements parce que nous nous préoccupons de l'incidence sur le système financier de ces cumuls de postes d'administrateurs, de ces liens étroits entre banques et sociétés, de ces prêts considérables qui sont consentis et de l'importance des transactions et des sociétés. Il n'est pas possible de tolérer plus longtemps cet état de choses. Le gouvernement a déjà accepté le principe contenu dans la motion n° 11 au cours de l'avant-dernière législature. Les ministériels étaient disposés alors à accepter le principe selon lequel les employés d'une banque ne devraient pas faire partie du conseil d'administration de sociétés constituées en vertu des lois provinciales ou fédérales. Ils l'avaient accepté en principe.

Ils ne se sont jamais préoccupés du fait que des administrateurs de sociétés font partie du conseil d'administration de banques ou que les présidents-directeurs généraux de nos plus importantes sociétés exercent une influence déterminante au sein du conseil d'administration de nos banques à charte. Comme l'a fait remarquer le député de Winnipeg-Nord, cette situation a fait l'objet d'innombrables études, depuis celle que mentionnait l'article du *New York Times* jusqu'à celles du professeur Porter dans les années 60 et du professeur Wallace Clement au cours de la dernière décennie. Elles démontrent sans l'ombre d'un doute que nous avons au Canada un système économique où un nombre relativement peu important d'agents économiques jouissent d'un pouvoir énorme et de possibilités de contrôle qui étouffent toute concurrence.

Mon ami a parlé de la taille des banques à charte. Leurs avoirs dépassent 200 milliards de dollars. Les cinq banques à charte contrôlent près de 95 p. 100 de notre commerce et de notre industrie. Voilà les chiffres. Ces sociétés prêtent des centaines de millions de dollars. Les décisions en cause qui sont prises par une petite minorité de gens—ils sont en fait moins nombreux que les députés à la Chambre—vont conditionner l'avenir de l'investissement dans notre pays.